

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 1998

Québec, le 16 avril 1998

Monsieur André Lapré
Directeur des études
Collège André-Grasset
1001, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1M3

Monsieur le Directeur,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 30 mars 1998, les suites données par le Collège André-Grasset à l'évaluation de son programme conduisant au DEC en *Sciences humaines*. Il me fait plaisir de vous annoncer que la Commission a conclu que des suites satisfaisantes avaient été données à cette évaluation. Les appréciations de la Commission sont résumées ci-après.

Le rapport d'évaluation de la Commission comportait une recommandation : «amener les professeurs à travailler ensemble et à assumer collectivement leurs responsabilités dans le programme». Plusieurs des suggestions et des invitations, également formulées par la Commission, allaient dans le même sens et abordaient divers aspects de l'approche programme. Le rapport de suivi du Collège expose les mesures prises pour tenir compte de la recommandation de la Commission, dresse le bilan des résultats déjà obtenus et annonce la mise en place d'autres mesures.

Plus d'une demi-douzaine de mesures ont déjà été prises, dont celles-ci : la «vérification du degré de réalisation des objectifs du programme et du profil du diplômé par une mise en commun de tous les plans de cours»; le choix d'un thème intégrateur pour le programme : la «quête de sens»; le «regroupement des étudiants du programme en groupes homogènes pour les cours de mathématiques 103, 203 et 105»; la tenue d'une «journée intensive de dépistage des étudiants en situation d'échecs dans plusieurs cours du programme» et d'«échanges collectifs [...] sur les pistes d'intervention à envisager collectivement». La Commission a bien noté que toutes les actions déjà prises ont fait l'objet de travaux en assemblée de programme et que l'adjointe à la Direction des études a participé à chacune de ces réunions. De plus, la Commission a été heureuse de constater que quelques-unes des mesures ainsi mises en oeuvre à la suite de sa recommandation s'inscrivaient également dans la ligne de certaines de ses suggestions et invitations.

Le bilan que la Direction des études dresse de cette première série de mesures s'avère réaliste et encourageant. La Commission retient, en particulier, que «la grande majorité des professeurs du programme affirment clairement leur volonté de surmonter [les] difficultés [qui peuvent encore subsister] et de travailler ensemble à la qualité et à l'évolution de leur programme» et que «le processus [...] semble fort bien entrepris et maintenant irréversible».

Le rapport de suivi du Collège annonce ensuite quatre autres mesures prévues pour le trimestre d'hiver de 1998. Les deux premières visent, respectivement, à assurer une coordination plus étroite entre les trois cours de méthodologie et à «mieux caractériser et distinguer» les profils. La Commission a par ailleurs constaté, avec satisfaction, que ces deux mesures répondaient à ses deux premières suggestions. Quant aux autres mesures, elles correspondent au développement de deux des mesures précédentes. L'une consiste en un travail de réflexion sur les élèves confrontés à plusieurs échecs et doit déboucher sur des actions concrètes telles que la mise au point de procédés de dépistage et le développement d'une pédagogie davantage adaptée. L'autre mesure consiste à faire le point sur l'épreuve synthèse, implantée expérimentalement dans le programme depuis deux trimestres. Ces quatre mesures devraient contribuer à la consolidation des progrès déjà enregistrés, tant par la nature des dossiers traités, concernant chacun plusieurs professeurs, que par la façon de les aborder, des travaux en équipe ainsi qu'en assemblée de programme. Enfin, le soutien actif que la Direction des études continuera d'apporter à ces travaux devrait faciliter leur progression et leur aboutissement, tout en témoignant de la volonté du Collège d'améliorer la mise en oeuvre de son programme de *Sciences humaines*.

La Commission se déclare donc satisfaite des suites déjà données à sa recommandation et elle encourage le Collège à mener à bien la deuxième phase de son plan de bonification.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer